

Quelques conseils pour rédiger votre déclaration d'intention

Pour votre mariage à l'Eglise, il vous est demandé, à chacun de vous, ou en couple, de rédiger une lettre où vous donnerez les raisons pour lesquelles vous souhaitez vous marier religieusement. C'est un document obligatoire que vous devez écrire, ensemble ou séparément, et signer. Il atteste du sérieux de votre engagement. Il sera remis au prêtre et restera dans votre dossier de mariage. Le prêtre pourra s'en inspirer pour votre cérémonie. Vous en garderez un exemplaire que vous pourrez relire à un anniversaire de mariage, ou lors d'une occasion choisie pour faire le point.

Pourquoi

L'objet de cette lettre est de vous faire prendre conscience de l'engagement que vous prenez. Elle vous invite également à être en accord avec ce que sous-entend le sacrement du mariage. Vous devez exprimer que vous êtes d'accord entre vous et avec l'Eglise sur ce qu'est le mariage. Dans ce document, vous vous engagerez donc autour des quatre fondements du mariage chrétien, qui se résument en 4 mots : liberté, fidélité, indissolubilité, fécondité. Cette déclaration d'intention est la base fondatrice pour construire votre couple et votre engagement à vivre un amour libre, fidèle, indissoluble et fécond, devant Dieu.

Que mettre dedans

Il s'agit de mettre noir sur blanc votre projet de couple, votre projet de vie. Vous devez dire clairement à quoi vous vous engagez en disant ce « oui » devant Dieu. Comme vous demandez que l'Eglise consacre votre union, et comme vous vous aimez, vous acceptez ses exigences, c'est-à-dire les 4 piliers du mariage chrétien : une décision libre de chacun, un engagement définitif, une promesse de fidélité et un amour responsable d'époux et de parents.

Puisque vous vous mariez à l'Eglise, vous pouvez dire aussi pourquoi c'est important pour vous que Dieu soit présent le jour de votre mariage. Si vous avez des attentes ou des convictions différentes entre vous sur ce point là, dites-le bien simplement. Ce qui compte c'est d'être en vérité.

Il s'agit d'expliquer son OUI, en rédigeant un texte où on parle de façon libre de son cheminement personnel et des raisons qui conduisent à demander le mariage.

Comment procéder ?

Pour démarrer, chacun peut réfléchir de son côté et noter ce à quoi il tient. Vous vous lisez vos feuilles, vous en parlez, puis vous pouvez commencer à écrire.

Commencez, par exemple, par raconter votre rencontre, ce qu'elle a signifié pour vous ; de la naissance de votre amour, de votre histoire à deux jusqu'à la décision de vous marier ; vos découvertes, ce qui a changé en vous, les joies et les difficultés rencontrées, les raisons qui vous ont conduits à demander le sacrement de mariage.

Vous pourrez alors développer chacun des quatre fondements :

- Liberté -

Expliquez comment vous vous sentez librement engagés dans ce projet de mariage et comment vous allez vivre à deux dans le respect de la liberté de chacun ; comment vous voulez, en toute liberté, créer une communauté de vie et d'amour éclairée par l'Évangile.

- Fidélité -

Exprimez la façon dont vous vous engagez à être fidèle l'un à l'autre et ce que la fidélité signifie concrètement pour vous. Comment ferez-vous pour que cet amour qui vous a été donné par Dieu grandisse dans une fidélité totale et de chaque instant.

- Indissolubilité -

Exprimez vos raisons de vous engager pour toujours, sans conditions, avec l'aide de Dieu. Promettez d'établir entre vous un lien sacré que rien, durant votre vie, ne pourra détruire.

- Fécondité -

Exprimez votre désir d'accueillir avec joie et reconnaissance les enfants de votre amour et de les élever dans l'amour de Dieu. Évoquez plus largement la fécondité de votre amour par votre ouverture aux autres, votre capacité à donner du fruit au travers d'engagements divers (écoute, attention aux autres, société civile, associations, Église...).

Ecrivez très simplement, avec naturel, avec vos mots propres tel qu'ils vous viennent à l'esprit. Le projet de vie n'est pas un exercice de style mais au contraire doit être écrit dans votre langage de tous les jours. Ce qui est important c'est de vous exprimer clairement.

Une fois datés et signés, remettez-les (ou « le ») au prêtre qui célébrera votre mariage ; il pourra les (la) relire avec vous, éventuellement vous faire préciser certains points. Il les signera également et les joindra au dossier de mariage dont la paroisse gardera mémoire. Nous, les accompagnateurs, ne les lirons pas, sauf bien sûr si vous demandez notre aide.

Bon courage !